

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 45

Artikel: L'origine de nos villes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les mortels qu'il voit à ses pieds. Un enfant que sa mère a amené au spectacle se permet-il quelque bruit, quelques cris insolites, une voix part de la galerie supérieure :

— Hé ! la mère, asseyez-vous dessus pour le faire taire !

Si habitué qu'on soit aux choses du théâtre, il y a toujours un moment, si la pièce est bien donnée, où l'on croit involontairement à la réalité de l'action. Chez un public neuf, cette impression, toujours très vive, se trahit par les manifestations les plus comiques. C'est ainsi qu'on ne manque jamais d'applaudir la mort du traître et qu'il se trouve toujours quelqu'un pour s'écrier :

— Voilà ce que c'est ! C'est bien fait !

Il y a des spectateurs qui prennent parti pour tel ou tel personnage, quel que soit d'ailleurs le talent de l'interprète, et le soutiennent de leur sympathie. Un innocent est-il sur le point d'être mis à mort, victime d'une déplorable erreur, une voix anxieuse s'élève du parterre :

— Ne le tuez pas, monsieur, je vous assure que ce n'est pas lui !

Nous étions l'autre jour à la *Tour de Nestlé*, ce célèbre drame d'Alexandre Dumas père. Le rideau à peine tombé sur le dernier acte se relève et les acteurs rappelés viennent saluer le public. Derrière nous, une bonne maman, encore sous le coup de l'émotion dramatique, s'écrie :

— Hé ! mon Dieu ! voilà le grand maigre qui n'est pas mort !

La grande comédie amène un public plus raffiné, plus maître de ses impressions, et que l'on a depuis longtemps classé en deux catégories principales : ceux qui sont là pour voir et ceux qui viennent pour être vus. Il y a d'ailleurs des nuances. Un type tout particulier, c'est celui du monsieur « qui a vu ça à Paris. » En général, le monsieur qui a vu ça à Paris est difficile à contenter ; il siège à l'orchestre, il analyse, il compare et, si sa critique est quelquefois sévère, ça se comprend : il a vu ça à Paris !

Les numéros des places eux aussi ont déjà donné lieu à plus d'une scène et joué bien des tours. Il y a des théâtres où les numéros se suivent naturellement, sans distinction de pairs et impairs. Malheur à ceux qui comptent sur ce système et que le hasard amène dans un théâtre où les pairs sont à droite et les impairs à gauche.

On raconte à ce sujet une histoire navrante. Deux jeunes amoureux, deux fiancés, si l'on veut, toujours séparés par des parents gênants, avaient obtenu à grand-peine d'aller ensemble au théâtre. On se figure leur joie. Enfin ils pourraient causer en tête-à-tête, sans être gênés par papa ni maman : ils n'en dormaient plus ! Le grand jour arrive. Mademoiselle fait une toilette ravissante, monsieur est irréprochable. On arrive au théâtre. La salle est comble, pas une place ne reste vide. L'ouvreuse examine les billets :

— Mademoiselle est au bout du banc, à gauche ; monsieur est au bout du banc, à droite.

Non, jamais, depuis la distribution des récompenses à l'Exposition universelle, on n'avait vu des figures plus allongées. Les malheureux, leurs numéros se suivaient !

Mais les scènes de théâtre les plus amusantes sont peut-être celles où des spectateurs sans gêne se rencontrent avec des voisins grincheux. La semaine passée, un monsieur long comme un jour sans pain persistait à se tenir debout à l'orchestre, malgré les réclamations de ses voisins. Les murmures augmentaient et l'affaire aurait pu mal tourner, quand une bonne âme s'écrie :

— Laissez-le donc tranquille, c'est un tailleur qui se repose :

On rit beaucoup, mais le long monsieur disparut pendant l'entracte. E.

L'origine de nos villes.

M. L. Dafflon, propriétaire à la Tour-de-Trême, a lu un intéressant travail dans la dernière séance de la *Société d'histoire* du canton de Fribourg. L'auteur se pose tout d'abord la question de savoir à quelle époque les villes de notre pays ont pris naissance.

On ne peut donner le nom de ville aux bourgades lacustres construites sur nos lacs, et il ne paraît pas non plus que les Romains, et à plus forte raison que les Barbares, qui leur ont succédé, aient bâti des villes sur le territoire actuel de notre canton. Il nous faut donc arriver à une époque assez avancée dans le moyen-âge. La ville, telle qu'elle doit être comprise alors, a vu le jour à l'ombre du château seigneurial. En effet, les anciennes constructions, tant celles dont il ne reste plus que des ruines que celles qui nous ont été conservées dans leur état primitif, nous font voir la ville adossée à un château féodal dont on la dirait issue et dont elle semble implorer la protection. Rien de plus naturel : le château ne suffisait plus à contenir les gens et à exercer un commandement sur la campagne, en couvrant efficacement les maisons qui étaient venues s'abriter à ses pieds, il fallut bien entourer celles-ci de travaux de défense à l'imitation de ce qui s'était fait pour le château lui-même. L'enceinte de la nouvelle cité une fois tracée, deux revêtements déterminaient l'épaisseur du mur, épaisseur presque toujours assez considérable. L'entre-deux était rempli de pierres reliées par un mortier de sable et de chaux. Au bas de la muraille, des créneaux et, de loin en loin, des archères percées dans son épaisseur permettaient et de surveiller l'ennemi et de repousser ses attaques. Un fossé, quelquefois plein d'eau, le plus souvent à sec, isolait la ville et éloignait les assaillants en les empêchant de pratiquer des attaques souterraines. Flanquez cette muraille d'enceinte ou ces courtines, de tours solides s'élevant fièrement d'espaces en espaces, avec leurs mâchicoulis, leurs hourds, leurs meurtrières alternées ; faites, le long et à l'extérieur de ces courtines, courir un chemin de ronde qui permette à l'assiégé de se porter immédiatement sur tous les points menacés : que ces courtines ou remparts soient percés ici et là pour faire place à des portes, et vous avez la ville du moyen-âge. Quant aux proportions de cette dernière, elles furent, dans les commencements, on ne peut plus modestes : c'était ordinairement, pour autant que le permettait la configuration du sol, un simple rectangle d'une contenance de quelques poses seulement. La population s'augmentant par degrés et de nouvelles constructions étant venues s'abriter sous les murs de la place, ces nouveaux *faubourgs* furent annexés à celle-ci, et, comme celle-ci, protégés par les mêmes ouvrages défensifs plus ou moins fortement combinés, mais dont la découverte de la poudre à canon et les progrès de l'artillerie

devaient petit à petit rendre l'importance militaire toujours plus insignifiante.

Comment les anglais utilisent les missions. — Aujourd'hui que la guerre contre les Zoulous semble être à sa fin, il n'est pas sans intérêt de connaître la manière dont les Anglais ont peu à peu agrandi leurs possessions. Voici, à ce propos ce que dit une correspondance de l'Afrique australe :

« Cette merveilleuse facilité que possède l'Anglais pour coloniser, il la doit ici en grande partie à ses missions évangéliques qui lui préparent le terrain ; après le missionnaire, vient le trader (marchand), puis le gouvernement qui appuie le trader et plus tard donne des terres à l'émigration.

Lorsqu'un missionnaire anglais s'établit chez une tribu de l'Afrique australe, vous pouvez prédire l'annexion future de ce pays aux possessions anglaises. Une fois le missionnaire arrivé, il s'insinue dans l'esprit des chefs. A peine les premiers jalons plantés, le trader arrive. Celui-ci est un aventurier, faisant flèche de tout bois : il vend, trafique, achète, échange. Il est arrivé avec un ou deux wagons chargés d'un mélange bizarre de marchandise, depuis les pots de confitures et les costumes de généraux jusqu'au brandy et aux fusils qui partent tout seuls !

Tout lui est bon, s'il fait de l'argent. Si le commerce marche, il élève un magasin (store) en fer galvanisé et devient alors résidant. Le store africain est une sorte de boutique dans laquelle on trouve de tout. Un trader en attire un autre, et lorsque le nombre des résidents atteint une cinquantaine d'individus, le gouvernement intervient et nomme un *Resident-Magistrate* pour régler les différends qui peuvent s'élever entre les blancs et les noirs. Dès ce jour, le pays est anglais. Le *resident-magistrate* n'est pas depuis six mois dans le pays que des luttes intestines commencent à travailler la tribu. Généralement le chef est déposé, envoyé à Hobben-Island, près Cape-Town, et remplacé par un autre. Alors, par un décret, le pays devient *Britisch territory*. Ce n'est que plus tard que le territoire est définitivement annexé et devient partie intégrante de la colonie. Souvent une petite guerre a lieu, et comme tous les Cafres ne sont pas des Zoulous, on en vient à bout sans trop d'efforts. »

Onna cordetta pe solida que ne seimbiè

On gaillâ qu'on lâi desâi Estève étâi tot infaratâ de 'na gaupa qu'avâi nom Zino ; et l'avâi fé totè lè z'herbès dè la St-Djan po tatsi dè l'avâi, mâ la lurena ne lo poivè ni vairè, ni cheintrè et dè bio savâi que le l'avâi einvoyi promenâ quand lâi avâi parlâ dè fèrè on bet d'accordâiron. Cein bombardâvè lo pourro coo ; mâ cein fu onco bin pî quand la ve que le fasâi dâi bounès grâcès à ne n'autro et qu'on lâi desâi que cein volliâvè bailli oquiè. Lo Estève ne poue pas cein supportâ et la viâ lâi étâi à tserdze. Assebin, onna demeindze la véprâo, ye preind onna cordetta dè demi-batz, qu'avâi servi à ramenâ on

petit portset dè la fâire, et s'ein va à n'on bou qu'étâi proutso dâo veladzo, po lâi sè peindrè. Arrevâ lè, ye fâ on niâo coleint à sa corda, la savounè bin adrâi po que le lequâi bin, montè su on moué dè dzevallè po attatsi lo bet à 'na brantse dè fâo, passè lo cou dein lo niâo, et rrâo !... châtotè avau, que sè tràovè quie ganguelhi balin-balant, tot coumeint lo battant de 'na Elliotse.

Per hazâ, ne vouâte-que pas que dein lo mémo momeint la Zino passâvè avoué son bounami, que l'allâvont âi z'allognès. L'oïront lo trafi que fe lo pourro diablo ein châteint avau lè dzevallès et lâo seimbiâvè qu'on grulâvè lo fâo.

— Quoui dâo diablo pâo dinsè sêcâorè cé abro, se fe lo gaillâ ? et ein mémo teimps la Zino que vegnâi dè vairè cein qu'ein irè, fe onna sielliâie à einsordellâ on etsergot, tant l'eut poaire.

— « Allein vito copâ la corda, se le fe à se n'amoeirâo, » kâ Estève viquessâi adé et n'avâi pas onco veri lè ge ; mâ pè malheu n'aviont min dè couté, ni l'on, ni l'autro.

— Te possiblio ! que faut-te fèrè, se dit la Zino ?

— Oh accuta, se repond se n'estaffier ; la corda n'est pas tant grossa ; et sarâi bin la nortse s'eintrè lè dou on la fasâi pas pétâ.

Et sè peindont ti dou tsacon à 'na tsamba dâo ganguelhi, ein trevougneint tant que poivont, po fèrè pétâ la corda.

Mâ cein que pétâ, n'est pas la corda, mâ oï bin lo pourro Estève.

On nous écrit les lignes suivantes :

A l'occasion de la rentrée générale des écoles, vous m'obligeriez, Monsieur le rédacteur, en m'accordant une place dans votre journal, pour reproduire publiquement des faits qui se sont passés, il n'y a pas si longtemps, dans une petite commune des environs de la capitale, et dont la municipalité a pris une décision, où les intérêts communaux sont poussés à l'exagération.

Ensuite de démission d'un pédagogue, la municipalité a cru devoir, par économie, pourvoir à son remplacement par une régente, et elle a établi des conditions dont le principal article, peu humanitaire, porte :

« La régente sera chargée du sonnage de son école. »

Je persiste à croire, ainsi que beaucoup d'autres personnes, que lors même que la cloche de cette commune n'est pas du poids du bourdon de la cathédrale, il est toujours pénible, peu convenable et même impossible à une personne du sexe, de faire cette besogne.

Crainte d'être obligée de revenir de sa décision, et toujours par motif d'économie, la municipalité doit avoir décidé d'envelopper le battant de la cloche avec une quantité suffisante de chiffons pour que Mademoiselle puisse, à loisir, s'étudier à cet exercice à l'insu du public.

X.